

LISTE ÉLECTORALE, UTILISATION, VÉRIFICATION ET RECOURS

L'extrait de la liste électorale peut être consulté à partir du **2 septembre 2024** sur le site internet election-tpe.travail.gouv.fr.

Il sera possible de rechercher un électeur sur la liste électorale en renseignant :

- Le nom de naissance,
- La date de naissance
- Et la région d'inscription de celui-ci.

Informations de l'électeur :

- Numéro d'ordre
- Nom de naissance
- Prénom(s)
- Branche professionnelle
- Collège électoral
- Département et région d'inscription

Pour demander la rectification des informations quand celles-ci sont incorrectes, les électeurs doivent s'identifier soit :

- Sur le site internet via le téléservice « **France Connect** »
- À l'aide de leur numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (**N° sécurité Sociale**)
Les électeurs qui utilisent cette seconde possibilité d'identification doivent, en plus de leur numéro de sécurité sociale, renseigner leur nom de famille et résoudre un test captcha (*pour prouver que vous n'êtes pas un robot*).

Recours gracieux

Chaque demande d'inscription ou de modification des informations personnelles de la liste électorale fait l'objet d'un recours gracieux qui doit être formulé dans **un délai de 25 jours à compter du 2 septembre 2024 et donc jusqu'au vendredi 27 septembre minuit**

Liste des pièces justificatives à joindre aux recours gracieux et demandes de rectification d'informations

Requérant	Objet de la demande	Pièces justificatives à déposer
Salarié non inscrit sur la liste électorale	<u>Demande d'inscription sur la liste électorale</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Carte nationale d'identité du salarié ou titre équivalent • Bulletin de paie du salarié du mois de décembre 2023 • Justificatif de domicile du salarié
Électeur	<p><u>Demande de modification des informations figurant sur la liste électorale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification du/des prénoms de l'électeur • Modification du collège d'inscription de l'électeur • Modification de la branche d'inscription de l'électeur • Modification de la région et du département d'inscription de l'électeur <p><u>Demande de rectification des données personnelles en dehors des informations figurant sur la liste électorale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rectification du nom d'usage • Rectification de la date de naissance • Rectification du lieu de naissance • Rectification de l'adresse postale de l'électeur • Rectification du numéro de téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte nationale d'identité de l'électeur ou titre équivalent • Bulletin de paie de l'électeur du mois de décembre 2023 (uniquement pour les demandes de modification portant sur le collège, la branche ou la région et le département d'inscription de l'électeur) • Justificatif de domicile de l'électeur (uniquement pour les demandes de rectification portant sur l'adresse postale)
Électeur	<u>Demande de radiation de la liste électorale</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Carte nationale d'identité de l'électeur ou titre équivalent • Tout document permettant d'établir la perte, par l'électeur, de la qualité de salarié d'une TPE au mois de décembre 2023

<p>Représentant de l'électeur</p>	<p><u>Demande d'inscription d'un salarié sur la liste électorale</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat signé du salarié concerné • Carte nationale d'identité du représentant ou titre équivalent • Carte nationale d'identité du salarié concerné ou titre équivalent • Bulletin de paie du mois de décembre 2023 du salarié concerné • Justificatif de domicile du salarié concerné
<p>Représentant de l'électeur</p>	<p><u>Demande de modification des informations figurant sur la liste électorale concernant un électeur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification du collège d'inscription de l'électeur • Modification de la branche d'inscription de l'électeur • Modification de la région et du département d'inscription de l'électeur <p><u>Demande de rectification des données personnelles en dehors des informations figurant sur la liste électorale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rectification du nom d'usage • Rectification de la date de naissance • Rectification du lieu de naissance • Rectification de l'adresse postale de l'électeur • Rectification du numéro de téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat signé de l'électeur concerné • Carte nationale d'identité du mandataire ou titre équivalent • Carte nationale d'identité de l'électeur concerné ou titre équivalent • Bulletin de paie de l'électeur du mois de décembre 2023 (uniquement pour les demandes de modification portant sur le collège, la branche ou la région et le département d'inscription de l'électeur) • Justificatif de domicile de l'électeur (uniquement pour les demandes de rectification portant sur l'adresse postale)

Représentant de l'électeur	<u>Demande de radiation de l'électeur</u>	<ul style="list-style-type: none">• Mandat signé de l'électeur concerné (hormis cas de décès de l'électeur)• Carte nationale d'identité du mandataire ou titre équivalent• Carte nationale d'identité de l'électeur concerné ou titre équivalent• Tout document permettant d'établir la perte, par l'électeur concerné, de la qualité de salarié d'une TPE
-----------------------------------	---	---